

Compte rendu conseil de hameau de Villeneuve d'Uriage du jeudi 5 mars 2026

7 habitants de Villeneuve ont participé à ce conseil.

Sommaire

Suivi des questions adressées à la mairie.....	2
Réponses aux questions posées aux candidats aux municipales par le conseil de hameau.....	2
Liste « SMU2026 » (tête de liste : Cécile Conry).....	2
Liste « Union pour SMU » (tête de liste Florence Boullen-Murienne) :	3
Liste « Avec Cœur et Bon Sens » (tête de liste Théodore Bonnet-Gamard).....	3
Prochain conseil de hameau.....	4

Suivi des questions adressées à la mairie

- Cheminement piétonnier :
Comme indiqué dans le précédent compte rendu de février 2026, nous avons débattu du problème de priorité à droite du chemin des 4 seigneurs avec des personnes directement concernées par le lieu et qui sont venues entre autre pour ce sujet.
Pour rappel, la mairie nous a fait la proposition suivante :
De façon à réduire la vitesse des automobilistes les membres de la commission souhaitent installer un « cédez le passage » sur la route d'Herbeys pour indiquer la priorité à droite.

Le conseil de hameau n'est pas compétent pour décider du bienfondé de mettre ou non un panneau de céder le passage. Une alternative pourrait aussi consister à mettre un panneau rappelant la priorité à droite. Quoiqu'il en soit, le marquage au sol à cet endroit porte clairement à confusion et, étant donné que le cheminement piétonnier s'arrête juste après ce carrefour (et non pas au niveau du PDAV comme ce qui était prévu auparavant), il faudrait arrêter le marquage au sol du chemin piétonnier juste avant ledit carrefour, pour au minimum lever cette ambiguïté.

- Deux regards au début du chemin des crêtes se sont totalement bouchés, créant une grosse mare d'eau avec les pluies fréquentes et abondantes à cette saison. Ils ont été débouchés par la bonne volonté d'un résident pour l'un deux et de l'association des chemins pour le deuxième.
Le chemin étant communal, la mairie pourrait-elle passer les déboucher après de fortes pluies, afin que le chemin reste praticable ?

Réponses aux questions posées aux candidats aux municipales par le conseil de hameau

Liste « SMU2026 » (tête de liste : Cécile Conry)

Réponses apportées par écrit :

Nous vous prions de trouver ci-dessous des premières réponses, qui pourront être précisées lors de la réunion de vive voix.

- Q → Quel rôle voyez-vous pour les conseils de hameau ?
- Q → Que comptez-vous mettre en place pour prendre en compte les questions adressées par les conseils de hameau. Passer en revue les sujets abordés, apporter des réponses, selon quelles modalités et à quelle fréquence ?

R → On ne peut que constater avec le mandat qui s'achève que les relations entre les conseils de hameau et la mairie n'ont trouvé ni le bon rythme, ni la bonne forme. Nous souhaitons retravailler avec les agents communaux pour proposer une articulation satisfaisante pour toutes les parties.

Nous souhaitons conserver les conseils de hameau, ancrés sur toute la commune, pour entretenir un lien privilégié au territoire et bénéficier de l'expertise d'usage des habitants du lieu. Il s'agit aussi d'un lieu "à la bonne dimension" pour créer et entretenir du lien entre les habitants. L'interface sera donc à repenser.

- Q → Récupération de l'eau de la source captée dans la forêt

- Q → Remise en état des bassins

R → Les échanges n'ont effectivement pas abouti sur ces sujets lors de ce mandat, les priorités des services techniques ayant été fléchées différemment. Nous pouvons tout à fait reprendre l'étude des possibilités qui s'offrent à nous pour alimenter le bassin, sans utiliser d'eau potable, ni réduire l'alimentation en eau pour la production maraîchère des jardins épicés.

- Q → Projet du cimetière (dont rénovation des piliers qui sont en mauvais état)

R → Les travaux sont d'ores et déjà programmés pour la rénovation des piliers. Une réflexion globale sur les cimetières sera à mener dans le prochain mandat, mais le caractère du cimetière de Pinet n'est pas remis en cause.

Cette réponse évoque le cimetière de Pinet alors que le cimetière dont on parle est celui de Villeneuve. Il semble y avoir confusion entre les deux cimetières, car des travaux ont bien été engagés au cimetière du Pinet.

- Q → Aménagement du parking des chasseurs pour éviter la décharge.

R → De l'enrochement est déjà en place pour interdire la dépose de déchets verts principalement. Il est possible de rajouter un panneau de dépose de déchets.

- Q → Arbres entre l'ancienne poterie et la descente qui menacent de tomber sur la route.

R → Des courriers ont bien été envoyés aux propriétaires ; ceux-ci sont restés sans réponse. Nous n'avons ni l'autorité ni le droit d'abattre des arbres situés sur une propriété privée. Une procédure juridique est nécessaire le cas échéant.

Liste « Union pour SMU » (tête de liste Florence Boullen-Murienne) :

La liste n'était pas encore déclarée lorsque nous avons envoyé les questions aux candidats. Nous n'avons envoyé les questions à la liste que très récemment. S'ils sont au 2^e tour et que nous recevons une réponse d'ici là, nous enverrons un message pour partager leurs réponses

Liste « Avec Cœur et Bon Sens » (tête de liste Théodore Bonnet-Gamard)

Pas de réponse précise et écrite.

Quelques réponses apportées lors de la réunion devant l'école de Villeneuve.

- Q → Quel rôle voyez-vous pour les conseils de hameau ?

R → Être un relais entre les habitants des hameaux et la mairie

- Q → Que comptez-vous mettre en place pour prendre en compte les questions adressées par les conseils de hameau. Passer en revue les sujets abordés, apporter des réponses, selon quelles modalités et à quelle fréquence ?

R → Mettre en place un processus de suivi des questions et suggestions des conseils de hameau

- Q → Récupération de l'eau de la source captée dans la forêt

- Q → Remise en état des bassins

R → Réalimenter les bassins (avec boutons poussoirs le cas échéant)

- Q → Projet du cimetière (dont rénovation des piliers qui sont en mauvais état)
- Q → Aménagement du parking des chasseurs pour éviter la décharge.
- Q → Arbres entre l'ancienne poterie et la descente qui menacent de tomber sur la route.
R → *Pensent qu'il est possible d'intervenir et de refacturer les travaux aux propriétaires*

Prochain conseil de hameau

La date du prochain conseil de hameau est fixée au **jeudi 2 avril 2026 à 19h, à l'ancienne école de Villeneuve**